



Mis à jour le 31/01/2023

CODE STAGE : Z6006

Visite de bon fonctionnement des bouts parisiens

Population concernée par le stage

Prestataires de GRDF attributaires d'un marché pour vérifier le bon fonctionnement des bouts parisiens ou manager en charge de la programmation des visites.

Comprendre, lire et écrire la langue française.

Les stagiaires doivent être en capacité de s'exprimer, téléphoner, lire et écrire en français (il s'agit de maîtriser le contenu des documents utilisés lors de la mise en œuvre de la visite et d'employer un langage adapté à la relation client).

Les stagiaires doivent être en capacité d'utiliser une application sur une tablette afin de pouvoir s'approprier facilement la saisie des données sur l'outil de collecte.

Pour s'inscrire à la formation Z6006, le stagiaire doit :

Avoir suivi la formation « EFZ6004 - Culture gazière pour les prestataires intervenant en aval de l'OCG »

Connaître le rôle du distributeur

Citer les caractéristiques du gaz naturel

Identifier les ouvrages de GRDF en amont et aval de l'Organe de Coupure Général

Communiquer avec le client selon le référentiel client de GRDF.

ou

Avoir suivi au moins une des formations permettant de réaliser les activités suivantes :

- DPCD/DPRD

- VSIC

- Maintenance CI/CM

- TDR collectif

ou

- Détenir des compétences équivalentes

Une évaluation individuelle est passée en début de stage afin de mesurer les prérequis des stagiaires. La note minimum requise pour poursuivre le stage est de 12/20.

L'employeur du stagiaire est rapidement informé en cas de non-respect des prérequis qui entraîne de facto l'impossibilité de suivre la session du stage.

Le stagiaire sera invité à s'inscrire sur une autre session.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute question relative à des besoins spécifiques d'adaptation, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante grdf-ef-clients@grdf.fr.

Objectifs de la formation

En situation professionnelle, le salarié doit :

Réaliser la visite de bon fonctionnement des bouts parisiens.

Collecter les informations composant le compte-rendu de l'intervention.

Capacités développées

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

OPG1 - Situer son action dans le contexte réglementaire.

OPG2 - Vérifier le bon fonctionnement du bout parisien lorsque la conduite est accessible.

OPG3 - Vérifier le bon fonctionnement du bout parisien lorsque la conduite est inaccessible et/ou encastrée.

OPG4 - Collecter les actes réalisés et les nouvelles informations à l'aide de l'outil SI/ l'application dédiée.

OPG5 - Réaliser une intervention en respectant les règles de sécurité et la conduite à tenir en cas de situations dégradées.

Moyens Pédagogiques

Salle de formation équipée de moyens pédagogiques adaptés (tableau blanc, vidéoprojecteur, d'un tableau papier à feuilles

détachables...).

Connexions informatiques (Wifi) pour accès à Internet, ou autres applications « métier ».

Outils de mobilité.

Installations pédagogiques de types CI/CM avec bout parisien et OCI parisiens

de chaque type existant (SGP, S27, à brides...)

Matériel technique adapté aux interventions clientèles

Documentation technique (fiche coupure, DQG, Rob. à about soudé, etc.) adaptée aux interventions clientèles

Evaluation

A l'issue des apprentissages, la mesure des acquis est réalisée par :

Le formateur au travers d'indicateurs de progression du groupe placés dans chaque exercice.

Chaque stagiaire au travers des résultats obtenus dans le traitement des exercices théoriques, des mises en situations et/ou jeux de rôles proposés.

Par une évaluation individuelle réalisée en fin de session (test de connaissance) et à partir de l'observation du stagiaire lors des mises en situation pratiques qui lui seront proposées.

L'analyse de l'évaluation sommative permet d'envoyer à l'employeur du stagiaire ou son représentant une Attestation des Acquis avec un avis qualitatif de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation.

L'employeur du stagiaire ou son représentant pourra, sous sa propre responsabilité, attribuer à son personnel l'aptitude à exercer la ou les activités en rapport avec la formation : Réaliser la visite de bon fonctionnement des bords parisiens.

Selon CCTP, l'employé de l'ENTREPRISE ne pourra intervenir que :

§ S'il est en possession d'une Reconnaissance d'Aptitude (RDA) délivrée par l'ENTREPRISE

§ S'il est muni d'une lettre d'accréditation délivrée par GRDF.

Le Reconnaissance d'Aptitude marque la reconnaissance par l'employeur de la bonne adéquation des compétences à la mission confiée.

L'attribution de celle-ci est sous l'entière responsabilité de l'ENTREPRISE et non d'Energy formation.

En cas d'échec aux évaluations sommatives, le stagiaire devra renouveler sa participation au stage. Il ne sera pas prévu de session de rattrapage organisée par Energy Formation.

Durée du stage

35 Heures réparties sur 5 jours

Coût de stage

3045 € / stagiaire